



AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DU RÉGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 10 mai 2021, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-074, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

4701, rue Forest

Permettre l'implantation d'une clôture à 1,5 m du trottoir sur la rue Drapeau et à 1 m par rapport à la rue Forest au lieu de 3 m.

QUE conformément à l'arrêté ministériel n° 2020-074 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 30 avril 2021 à l'adresse courriel : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 15 avril 2021.

La secrétaire d'arrondissement substitut

Anne-Sophie Bergeron